

PERMANENCE ELECTIONS

Inscriptions sur listes électorales :

Soit par internet sur le site « **mon service public** »
Soit en mairie, cerfa à remplir

Justificatifs à fournir :

1 pièce d'identité

1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone fixe, avis impôts)

SCI : il faut être le gérant, décision de nomination et document prouvant l'inscription de la société au rôle des impôts de la commune depuis 2 ans

Résidences principales : 6 mois sur la commune

Résidences secondaires : avis d'impôts fonciers 2021 et 2022

Date limite d'inscription le vendredi 30/12/2022

Permanence de 2 heures à la MAIRIE

VENDREDI 30 DECEMBRE 2022 DE 9H A 11H

Mairie d'Albiez-Montrond - Chef-lieu - 73300 Albiez-Montrond

Tel. : 04 79 59 30 93

Courriel : mairie@albiez-montrond.fr